



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Palais de justice

Question orale n° 1193

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'incendie qui a détruit le palais de justice de Roanne, le 13 novembre. Tout d'abord, il tient à féliciter les différents services de l'Etat pour la célérité avec laquelle ils sont intervenus. Dans l'immédiat, le tribunal de grande instance a trouvé une localisation provisoire, mais cette situation ne saurait perdurer. En effet, il est indispensable de reconstruire au plus vite un nouveau tribunal à la hauteur des attentes de la population, qui permettra de rendre la justice dans des conditions de sérénité et d'efficacité. Aussi lui demande-t-il dans quels délais le Gouvernement compte engager les travaux de reconstruction et quel montant il entend dégager en crédits de paiement pour 1997.

Texte de la réponse

M. le président. M. Yves Nicolin a présenté une question no 1193.

La parole est à M. Yves Nicolin, pour exposer sa question.

M. Yves Nicolin. Il y a quelques jours, le 13 novembre, le palais de justice de Roanne était presque totalement détruit par un incendie, vraisemblablement d'origine criminelle. Le fonctionnement de la justice en a été altéré mais, à aucun moment, il faut le reconnaître, grâce à la célérité de l'administration, il n'a été interrompu. Par votre intermédiaire, monsieur le ministre des relations avec le Parlement, je tiens à remercier l'ensemble des personnels, les personnels de la justice, les magistrats, les avocats, et ceux des services municipaux de la ville de Roanne.

Le palais de justice est actuellement «relogé» dans la bibliothèque de Roanne. Il convient donc d'engager au plus vite les travaux de reconstruction, M. le garde des sceaux, à ma demande, est venu samedi dernier à Roanne pour se rendre compte de l'étendue des dégâts et rassurer immédiatement la population.

Quels crédits seront dégagés des 1997, c'est-à-dire des le budget que nous sommes en train de discuter, pour engager la reconstruction du palais, et dans quels délais pourra-t-il être mis à nouveau à la disposition de la justice ? Le garde des sceaux peut-il s'engager à résoudre les difficultés liées au déménagement du palais de justice et notamment faire en sorte que la bibliothèque de Roanne soit aménagée rapidement pour l'accueil temporaire des services ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des relations avec le Parlement.

M. Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement. Monsieur le député, M. le garde des sceaux ne peut malheureusement pas être parmi nous et vous prie de l'excuser.

Je peux vous annoncer qu'il a pris la décision de faire engager sans délai le projet de reconstruction du palais de justice de Roanne sur le site actuel. C'est d'ailleurs à votre demande et en votre présence qu'il a fait des déclarations en ce sens à Roanne. Il vous remercie d'ailleurs de l'avoir incité à se rendre sur place car il a pu ainsi se rendre compte des dégâts, hélas très grands, qui ont été occasionnés à ce bâtiment.

Un calendrier particulièrement strict a été fixé. Les études nécessaires à la reconstruction seront réalisées en 1997, le choix des modalités de reimplantation des différentes juridictions sur le site devant être fait au printemps prochain. Cinq millions de francs seront dégagés en 1997 pour les travaux d'urgence et les études. Les travaux de reconstruction commenceront en juin 1998. Des études très précises et très sérieuses étant

necessaires, et l'Etat devant respecter certaines procedures, tout aura ete accelere. Et le nouveau batiment sera livre avant l'an 2000.

En attendant, les juridictions sont relogees dans les locaux de la bibliotheque municipale qui jouxtent le palais de justice. La ville a bien voulu mettre a disposition le rez-de-chaussee et le premier etage dans les delais tres brefs. Je puis vous affirmer que les juridictions ne souffriront pas et qu'elles pourront travailler dans des conditions qui ne sont pas parfaites, bien sur, mais qui permettront d'attendre la construction du nouveau palais de justice.

M. le president. La parole est a M. Yves Nicolin.

M. Yves Nicolin. Au nom des Roannais, je remercie M. le garde des sceaux, qui a su prendre tres vite des decisions necessaires, et je le remercie d'avoir ainsi conforte le tribunal de Roanne dans une logique d'aménagement du territoire. Le Gouvernement a pris une tres bonne decision et je crois que les Roannais lui en sauront gre.

Données clés

Auteur : [M. Nicolin Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1193

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 1996, page 7209

Réponse publiée le : 27 novembre 1996, page 7529

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 novembre 1996